



PLAN A OU PLAN B, LE PROJET DARMANIN, C'EST TOUJOURS LA LIQUIDATION DE LA DGFIP !

Devant la résistance que lui opposent les agents de la DGFIP, soutenus massivement par les élus locaux, le ministre Darmanin manœuvre partout pour gagner du temps et berner les personnels.

C'est ainsi que, vendredi 11 octobre 2019, le DDFIP de Corrèze dévoilait au réseau de la DGFIP 19 son plan B de la géographie dite revisitée.

Par courrier du même jour, il se joignait au Préfet pour tenter de «*susciter une meilleure adhésion*» des maires au plan de destruction du réseau de la DGFIP de Corrèze.

A y regarder de plus près, les modifications apportées sont trompeuses.

Elles pourraient laisser croire que le DDFIP et le Préfet auraient entendu les revendications des élus et des agents.

Comme on pouvait s'en douter, il n'en est rien !!!!

Les élus dans leur très grande majorité ont exprimé le choix du maintien du réseau de la DGFIP de Corrèze.

Le Préfet ainsi que le DDFIP tentent de ménager les élus. Ils instaurent une trêve en 2020, année d'élections. Mais chacun l'a bien compris, c'est pour mieux reprendre leur entreprise de destruction dès 2021.

Les modifications cosmétiques contenues dans le plan B du DDFIP de la Corrèze et du Préfet ne sauraient changer le constat que nous faisons avec les élus depuis des mois.

A l'instar du projet initial, le plan B signe la mort de la DGFIP de Corrèze.

Dans ce plan, ne subsistent que 7 «équipes de gestion comptable» placées sous l'autorité d'un comptable. C'est 12 trésoreries qui passent à la trappe et une trentaine d'agents laissés sans poste !!!

La paierie semble être soumise à un statut spécial !!!

9 comptables ne le seront plus et deviennent conseillers VRP.

5 d'entre eux ne sont plus rien.

Le SIE de Ussel est condamné.

Le PRS est dépecé par la perte du recouvrement forcé de l'impôt des particuliers, le PTGC (pôle de topographie et de gestion cadastrale) n'est même pas évoqué, son externalisation serait-elle déjà actée !!!

Quant aux SIE et aux SIP, le rapport Gardette que chacun peut lire sur le net, met en place un portail dédié qui doit aboutir à un rapprochement des systèmes informatiques de la DGFIP, des douanes et de l'ACOSS et ainsi décider la mise en commun du recouvrement. Le sort des SIE et des SIP en serait ainsi scellé.

Aujourd'hui comme hier, le plan B comme le plan A ou le plan X est inacceptable.

Pour tous il est évident que détruire la DGFIP ne saurait la renforcer !!!

Il est tout aussi évident que le ministre Darmanin souhaite se mettre les élus locaux dans la poche y compris en conventionnant avec le Préfet et le Président du Conseil Départemental afin de valider son projet.

La mise en place progressive de 2021 à 2023 de ce remède de cheval souhaitée par le DDFIP de Corrèze ne saurait rassurer les agents. En effet quid de l'après 2023 ?!!!
Quid de la pérennité des sites prétendument sauvés ?!!!

Les agents de la DGFIP de Corrèze à l'image de tous les collègues du ministère refusent de servir de monnaie d'échange ou de victimes expiatoires.

C'est pourquoi les agents de la DGFIP de Corrèze appellent à tous les élus qui en masse leur ont apporté leur soutien, à se joindre à eux lors de la manifestation nationale qui se tiendra :

à Paris devant le ministère de Bercy

le 14 novembre 2019

**pour exiger le RETRAIT sans condition
du plan Darmanin, qu'il soit rebaptisé,
concerté ou tripatouillé !!!**